

FORMATION ET ATOUTS

...depuis 1950

- Une formation professionnelle en 3 ans (2^{de}, 1^{re} et T^{le})
- Deux stages professionnels de 4 semaines et 6 semaines
- Des partenaires prestigieux (Philharmonie de Paris, E.I.C, SACEM, Radio France, Opéra de Paris, ONJ, Ondif, La Seine Musicale, Théâtre des Champs Elysées, etc.)
- Un studio d'enregistrement pour la formation aux techniques de prise de son et de montage audio
- Une formation reconnue par les professionnels de la musique
- Des débouchés directs en régie d'orchestre
- Un cursus scolaire spécifique encadré par des enseignants spécialisés en contact avec les professionnels des métiers de la musique



Teaser



Brevet de Technicien des Métiers de la Musique

lycée
jean-pierre
vernant

Lycée de Sèvres
21, rue du Docteur Ledermann
92310 Sèvres
Téléphone : 01 46 26 60 10



Site internet : btmmsevres.wix.com/btmmsevres



Brevet de Technicien des Métiers de la Musique



btmmsevres.wixsite.com/btmmsevres

Lycée Jean-Pierre Vernant
de Sèvres

DÉBOUCHÉS

- Secteurs d'embauche : régie d'orchestre, régie de scène, régie lumière, régie plateau

ORIENTATION POST-BTMM

- Formations artistiques
- Métiers de l'enseignement
- Métiers des techniques du son
- Formations supérieures de préparation aux métiers du son
- Facture instrumentale et lutherie
- Administration / Production musicale
- Diffusion / Communication
- Edition musicale / Filières du disque et déclinaisons numériques / Bibliothèques musicales

Le B.T.M.M. est un diplôme de niveau IV « admissible en dispense du baccalauréat pour l'accès aux formations où un diplôme de niveau IV est exigé. ». Il donne donc accès aux études supérieures et entre dans le cadre du dispositif d'orientation **ParcoursSup**.



2 salles dédiées à la musique + 1 studio
+1 bibliothèque / discothèque riche

CONTENU DU CURSUS

A. FORMATION MUSICALE			
	2 ^{de}	1 ^{re}	T ^{le}
■ Histoire de la musique	4h	4h	6h
■ Histoire des arts	1h	1h	-
■ Théorie musicale et Dictée	3h	2h	1h
■ Analyse harmonique	-	3h	2h
■ Technologie des instruments (enseignement spécifique)	4h	4h	4h
■ Critique d'enregistrements	-	1h	1h
■ Chant choral / ens. instrumental	2h	2h	2h
■ Formation logiciel Finale	-	1/2 h	-
■ Enregistrement en studio	-	2h	2h
B. FORMATION GENERALE			
■ Français	4h	3h	4h
■ Physique et Mathématiques	3h	3h	4h
■ Anglais	3h	3h	3h
■ Education Physique et Sportive	2h	2h	2h
C. FORMATION COMMERCIALE			
■ Droit (commercial, civil, d'auteurs)	2h	2h	3h
■ Bureautique (gestion, traitement de texte, classement)	3h	3h	2h
D. STAGE PROFESSIONNEL			
■ 2 STAGES en entreprise	-	4 sem	6 sem

Enseignants spécialisés de musique :
Alexandre Aguiar, Hélène Clap & Matthieu Roy

CONDITIONS D'ENTRÉE DANS LA SECTION

L'entrée dans la section nécessite d'être admis en seconde générale (cycle long) et de réussir les tests d'entrée portant sur les connaissances musicales et solfégiques indispensables.

Contenu des tests :

- Test d'écoute et de théorie musicale
- Solfège chanté et lecture de notes (clés de sol et fa)
- Exécution instrumentale et/ou vocale (morceau au choix)
- Entretien oral de motivation

Inscription, exemples de tests d'entrée, témoignages, vidéos et informations sur notre site internet :
btmmsevres.wixsite.com/btmmsevres

Lycée Jean-Pierre Vernant
téléphone : 01 46 26 60 10

seceudiants.0920802x@ac-versailles.fr
site Internet : www.lyc-vernant-sevres.ac-versailles.fr